

**OBJET :** FERMETURE DES CONSERVATOIRES DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE AU PUBLIC PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES DU LUNDI 15 AVRIL AU DIMANCHE 21 AVRIL 2024 INCLUS

**LE PRESIDENT,**

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT La nécessité de fermer les Conservatoires de Paris – Vallée de la Marne au public pendant les vacances scolaires du lundi 15 avril au dimanche 21 avril 2024 inclus.

**ARRETE**

**ARTICLE 1** La fermeture des conservatoires de Paris – Vallée de la Marne au public pendant les vacances scolaires du lundi 15 avril au dimanche 21 avril 2024 inclus suivants :

Conservatoire Lionel-Hurtebize à Champs-sur-Marne  
Conservatoire Val Maubuée à Noisiel (CRD)  
Conservatoire Nina-Simone à Pontault-Combault  
Conservatoire de la Ferme d'Ayau à Roissy-en-Brie  
Conservatoire Le Kiosque à Brou-sur-Chantereine  
Conservatoire Jacques-Higelin à Chelles  
Conservatoire Simone-Veil à Courtry  
Conservatoire Michel-Slobo à Torcy (CRI)  
Conservatoire Olivier-Messiaen à Vaires-sur-Marne

**ARTICLE 2** Madame la Directrice Générale des Services de la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 3** Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Torcy, le 15 mars 2024

Pour extrait conforme au Registre des arrêtés  
Transmis à la Préfecture de Melun le : 15 mars 2024  
Identifiant de télétransmission : 77-200057958-20240315-26483-AR-1-1  
Publié ou notifié le : 18 mars 2024

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,  
Guillaume LE LAY-FELZINE